



**L'ADMINISTRATION COMMUNALE DE PONT-A-CELLES  
CONSTITUE UNE RESERVE DE RECRUTEMENT  
POUR LE POSTE DE « DIRECTION – CRECHE COMMUNALE » (F/H/X)**

**LA FONCTION**

Vous serez amené(e) à assumer la direction de l'une de nos deux crèches communales (La Bergeronnette située à Luttre).

Cette crèche de 30 lits comprend une équipe composée d'une infirmière ½ temps, d'une équipe de puéricultrices/puériculteurs et d'un membre du personnel d'entretien.

Votre fonction impliquera :

- d'organiser l'accueil des enfants au sein de la crèche (gestion des demandes d'inscription et des liste d'attente, organisation de la familiarisation...) et de gérer les relations avec les (futurs) parents ;
- d'assurer la gestion administrative organisationnelle du milieu d'accueil ;
- de diriger la crèche communale et le personnel qui y travaille et d'assurer la qualité de l'accueil des enfants qui la fréquentent, conformément aux normes de l'ONE notamment ;
- d'assurer la gestion d'équipe (notamment les horaires et les remplacements), l'aspect administratif des contrats de travail étant géré par le service RH de la Commune. Un travail en relation étroite avec le service RH est donc nécessaire ;
- d'élaborer et de coordonner la mise en œuvre du projet d'accueil y compris dans son évaluation et dans son évolution.

La gestion des demandes de subsides et leur suivi est assuré par le service RH de la Commune.

**CONDITIONS D'ACCES A LA RESERVE**

1) Être titulaire de l'un diplôme suivant :

- Bachelier en accueil et éducation du jeune enfant,
- Bachelier soins infirmiers (ou diplôme de sage-femme si antérieur au 01/10/2018),
- Bachelier infirmier responsable de soins généraux,
- Bachelier assistant social,
- Bachelier assistant en psychologie,
- Bachelier en psychomotricité,
- Master en santé publique,
- Master en sciences de l'éducation,
- Master en ingénierie et action sociale,
- Master en sciences psychologiques,

2) Disposer d'une attestation de réussite d'une formation en direction de milieu d'accueil ou s'engager à suivre et réussir une telle formation dans les 3 ans de la prise de fonction ;

3) Avoir un permis de conduire A ou B.

Disposer d'une expérience probante dans la fonction est un atout.

La durée de validité de la réserve sera de 2 ans à dater de la clôture de la procédure de constitution.

Le recours à cette réserve aura lieu au 1<sup>er</sup> janvier 2027 dans le cadre du remplacement de longue durée de la Directrice actuelle.

## VOTRE PROFIL

Vous êtes capable de travailler en autonomie et devez :

- 1) Être précis(e) et rigoureux(se) ;
- 2) Être très organisé(e) et avoir des capacités organisationnelles notamment pour la gestion des horaires ;
- 3) Être disponible et polyvalent(e) ;
- 4) Être flexible en termes d'horaires ;
- 5) Avoir une résistance au stress ;
- 6) Avoir un sens du contact important compte tenu de la diversité des relations que vous devrez développer (équipe/parents/ONE...) ;
- 7) Avoir un sens aigu de la discrétion ;
- 8) Disposer de fortes compétences administratives ;
- 9) Être proactif(ve)

## NOUS VOUS PROPOSERONS

- un contrat à durée déterminée au départ pouvant déboucher sur un contrat à durée indéterminée ;
- A 4/5<sup>e</sup> temps ou à temps plein ;
- une rémunération B3 (minimum brut sans ancienneté : 3915,81€ et maximum brut : 5355,47 €) avec reprise de toute l'ancienneté utile à la fonction (maximum 25 ans) et une prime managériale ;
- des titres-repas d'une valeur faciale de 6 €, un pécule de vacances et une prime de fin d'année ;
- dans un environnement professionnel caractérisé par l'autonomie, la confiance, le sens du travail, l'humain, la responsabilité, ...

## MODALITES DE CANDIDATURE

Le dossier de candidatures (lettre de motivation, CV, copie du diplôme et du permis) est à transmettre pour le **9 novembre 2026 au plus tard** par mail uniquement ([personnel@pontacelles.be](mailto:personnel@pontacelles.be)).

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter Mme Nathalie COLSON, responsable du service RH (071/84.90.79).

Une sélection préalable des candidatures sera faite sur la base du dossier de candidature et seules les candidatures répondant à la condition de diplôme et de permis recevront une réponse.

Les épreuves (écrite et entretien) auront lieu en novembre 2026.



En transmettant votre candidature et les documents annexes sollicités, vous acceptez expressément le stockage et l'utilisation de vos données à caractère personnel par la Commune de Pont-à-Celles. Ces informations seront utilisées de façon sécurisée, conformément au RGPD, et uniquement aux fins du recrutement concerné.